

# FORMATION

« Conduire une gestion multifonctionnelle des forêts communales dans le contexte des changements climatiques »



NEUVILLE-LES-CROMARY, le 02 octobre 2024

## Rendez-vous

à la salle des Fêtes – 5 Grande rue – 70 190 Nouvelle-Les-Cromary



Depuis de nombreuses années, le réseau des Communes forestières forme, informe et accompagne les élus pour faciliter les prises de décisions relatives à la forêt communale.

Les espaces forestiers remplissent différentes fonctions (production, environnementale, sociale, protection). Les changements climatiques, qui impactent vos forêts communales, ont donc des incidences sur la gestion multifonctionnelle des forêts communales (sécurité des usagers, conservation de la biodiversité...). Cette formation facilitera les décisions de vos conseils municipaux pour adapter les programmes d'actions liés aux différentes fonctions de la forêt communale dans le contexte des changements climatiques.

## Objectifs pédagogiques de cette journée

- Identifier les différentes fonctions de la forêt communale ;
- Identifier les incidences des changements climatiques sur la fonction de production et adapter les actions ;
- Identifier les incidences des changements climatiques sur la fonction environnementale et adapter les actions ;
- Identifier les incidences des changements climatiques sur la fonction sociale et adapter les actions.

## Prérequis

**Aucune** connaissance technique (sylvicole ou collectivité territoriale) nécessaire.

## Public

Peuvent s'inscrire à cette formation : les **élus des communes forestières** de Bourgogne-Franche-Comté, les **agents des communes et de leurs groupements**, les **membres de la commission forêt non élus bénéficiant d'un mandat du maire** et les **personnels de l'ONF**.

## Règlement

Les participants doivent se conformer **au règlement intérieur** disponible sur la page formation du site internet ([ici](#)) et sur demande auprès de l'Union Régionale des Communes forestières.

## Formateur

Mikaël POISSONNET (en cas d'indisponibilité, le formateur pourra être remplacé par un autre formateur de l'Union régionale)

## Le programme

**9h à 12h** Accueil des participants et présentation en salle à Neuville-les-Cromary (salle des fêtes). Prévoir tout équipement utile ou obligatoire (masque, stylo...)

**12h à 14h** Repas pris en commun dans un restaurant du secteur

**14h à 17h** Visite apprenante en forêt afin d'illustrer, par des exemples concrets les effets des changements climatiques sur les fonctions de la forêt et les adaptations des actions en faveur de la multifonctionnalité. Prévoir vêtements et chaussures adaptés

**17h** Clôture de la formation

## Les moyens pédagogiques

**Matinée théorique** alternant phases d'apports de connaissance et phases participatives.

- La gestion durable et multifonctionnelle des forêts communales ;
- Fonction de production et changements climatiques ?
- Fonction environnementale et changements climatiques ?
- Fonction sociale et changements climatiques ?

**Après-midi de mise en pratique** par une visite apprenante en forêt.

## Les intervenants

- **Philippe MARTIN** : Président de l'Association des Communes forestières de Haute-Saône ou son représentant
- **Mikaël POISSONNET** : Formateur de l'Union régionale des Communes forestières (en cas d'indisponibilité, le formateur pourra être remplacé par un autre formateur de l'Union régionale)
- **Rémi COLLET** : ONF - Directeur de l'Agence de Vesoul ou son représentant
- **Jefferson AUBERT** - ONF - Responsable UT de Rioz ou son représentant

**Évaluation** Une fiche d'évaluation de la formation sera renseignée à l'issue de celle-ci.

**Résultat de la formation** Un certificat de réalisation peut être remis sur demande.

## Délai d'accès

Inscription avant le  
**25/09/2024**

Au-delà de ce délai, les demandes d'inscriptions seront étudiées au cas par cas

via notre site [en cliquant ici](#)

ou

en retournant le coupon-réponse ci-dessous

## Tarif formation gratuite

*Cette formation est mise en œuvre avec l'appui financier du FEADER*



Seul le repas fera l'objet d'une participation financière

- **18 €/ participant**

Règlement par chèque à l'ordre de COFOR 70 lors de l'inscription ou par mandat administratif (facturation après la formation).

**Handicap** Nous contacter pour toute question concernant l'accès de la formation aux personnes en situation de handicap ou à toute situation particulière pouvant nécessiter des adaptations.





## FORMATION

« Conduire une gestion multifonctionnelle des forêts communales  
dans le contexte des changements climatiques »

NEUVILLE-LES-CROMARY, le 02 octobre 2024

Commune de \_\_\_\_\_

Nom du (de la) participant(e) \_\_\_\_\_

- Maire
- Adjoint(e)
- Conseiller(ère) municipal(e)
- Autre (remplir le mandat ci-dessous)

Nom du (de la) participant(e) \_\_\_\_\_

- Maire
- Adjoint(e)
- Conseiller(ère) municipal(e)
- Autre (remplir le mandat ci-dessous)

Le(s) participant(es) accepte(nt) que leurs coordonnées soient transmises aux autres personnes inscrites à la formation pour faciliter l'organisation des covoiturages :  oui  non

Si oui, numéro de téléphone : \_\_\_\_\_  
et / ou email : \_\_\_\_\_

**Mandat** Si le (la) participant(e) est non élu(e), remplir le mandat suivant

Je soussigné \_\_\_\_\_

maire de la commune de \_\_\_\_\_

mandate M./Mme \_\_\_\_\_

pour participer à cette formation.

Signature du maire

### Participera (ont)

- à la partie en salle  oui  non
- au repas  oui  non
- 18 € / participant
- à la visite de terrain  oui  non